



TROPHÉE D'HIVER SENIORS

2026 - 2027

RÈGLEMENT SPORTIF ET CALENDRIER

GOLF ENTREPRISE

BLUEGREEN

UGOLF

SOMMAIRE

NOS COMPETITIONS INTER-ENTREPRISES _____ 3

LE CALENDRIER _____ 4

TARIFS SENIORS _____ 4

COMPOSITION DES EQUIPES _____ 5

FORMULE DE JEU _____ 5

RAPPEL DES FORMULES DE JEU _____ 5

VOITURETTES DE GOLF _____ 5

EXCLUSION, RETRAIT _____ 6

CADENCE DE JEU, COMMISSAIRE DE PARCOURS _____ 6

BOULES DE DEPART ET SERIES _____ 6

HORAIRES DE DEPART _____ 6

INSCRIPTIONS _____ 6

DIGITAL EVENTS _____ 7

ANNULATION _____ 7

RESTAURATION _____ 7

RESULTAT _____ 8

CLASSEMENT _____ 8

REGLEMENT GRANDE FINALE _____ 9

NOS COMPETITIONS INTER - ENTREPRISE

Le Trophée d'Hiver est une compétition Inter-Entreprises francilienne par équipe réservée exclusivement aux CE, corporations professionnelles et AS sans terrain.

Le Trophée d'Hiver se déroulera en Shotgun sur sept dates du **17/11/2026 jusqu'au 02/03/2027**. Nous avons sélectionné pour cette compétition les plus beaux parcours UGOLF & BLUEGREEN de la région parisienne.

Chaque section doit avoir un responsable, avant le début de la compétition, celui-ci devra communiquer à l'équipe UGBG Entreprise via le mail olgendre@ugolf.eu , les informations suivantes :

❖ Pour chaque responsable de section Afin de regrouper toutes les informations, merci de fournir les données suivantes : **Nom – Prénom - N° de téléphone - e-mail**

❖ Informations pour les facturations des sections Si le responsable de section n'est pas en charge de la facturation merci d'indiquer les informations de la personne concernée (**nom, prénom, e-mail, n° de téléphone**)

❖ Pour chaque joueur de la section Veuillez fournir la liste des joueurs qui participeront à l'ensemble des étapes du Trophée Hiver Séniors. Si un joueur est amené à se rajouter, merci d'en informer UGBG Entreprise afin de faire une mise à jour. Pour ce faire voici les informations à fournir : **Nom – Prénom - N° de licence - e-mail.**

En cas de quelconque changement, n'hésitez pas à vous rapprocher du service entreprise.

Un groupe WhatsApp va être créé avec les responsables de section pour transmettre les informations sur les différentes étapes de la compétition. Les joueurs peuvent uniquement participer au Trophée Hiver Séniors si, et seulement si, ils appartiennent à la section à laquelle ils sont rattachés.

Dans le cas où cela se produirait, l'équipe se verrait automatiquement disqualifiée de la compétition sans possibilité de réintégrer le classement.

LE CALENDRIER

UGBG Entreprise se réserve le droit de modifier le calendrier dans le cas où le golf ne pourrait pas vous accueillir dans les meilleures conditions (carottage, accident naturel…). Une communication sera envoyée au préalable.

Trophée Hiver Sénior (mardi) Green Fee + Restauration - Shotgun			
N° ETAPE	DATE	GOLF	FORMULE
1	17/11/26	Courson	Simple
2	1/12/2026	Ormesson	Double
3	15/12/2026	Guerville	Simple
4	12/1/2027	Roissy	Double
5	26/1/2027	Cély	Simple
6	2/2/2027	Courson	Double
7	02/03/2027	Raray	Simple

*Pour les étapes en double : Si un joueur se retrouve seul lors d'une étape, son score ne sera pas pris en compte pour son équipe.

TARIFS SENIORS

- Abonné UGOLF BLUEGREEN 5/7, 7/7 individuel : 45 € (Droit de jeu 15€ + repas 30€)
- Non abonné UGOLF BLUEGREEN individuel : 75 € (Droit de jeu 45€ + repas 30€)

(Est considéré comme abonné 7j/7 si la compétition se situe dans la zone géographique de l'abonnement du joueur). Les paiements pourront se faire selon deux modes de règlements. **Veuillez noter qu'aucune carte de réduction (gold, classic, freegolfeur, etc) n'est acceptée**.

Paiement individuel : Les joueurs qui règlent individuellement leur participation se rendront le jour même à l'accueil pour s'acquitter de leur droit de jeu et/ou de leur green-fee.

Paiement en groupe : Les sections qui règlent l'ensemble des participations de leurs joueurs pourront s'acquitter des droits de jeu et/ou des green fee selon 2 modes de paiements : → **Par chèque ou par virement** : Lors d'un virement il est primordial de préciser dans le libellé le nom de votre section.

En cas d'absence ou d'abandon non justifié par un certificat médical dans les 24h précédant la compétition, le montant de la prestation sera dû.

COMPOSITION DES EQUIPES

- 6 joueurs maximum par équipe
- Scramble : maximum 3 équipes de deux joueurs.
- Possibilité de changer de joueurs entre chaque compétition, mais l'inscription d'une deuxième équipe n'est pas autorisée.
- Joueur de plus de 50 ans **à jour de sa licence et de son certificat médical**
- Un justificatif d'appartenance aux CE, Corporations professionnelles ou AS sans terrain peut être demandé lors des inscriptions.

FORMULE DE JEU

- SIMPLE STABLEFORD : En jouant en Stableford, un joueur reçoit :
 - 5 points s'il a joué trois coups en dessous du par (albatros) ;
 - 4 points s'il a joué deux coups en dessous du par (eagle) ;
 - 3 points s'il a joué un coup en dessous du par (birdie) ;
 - 2 points s'il a joué le par ;
 - 1 point s'il a joué un coup au-dessus du par (bogey) ;
 - 0 point s'il a joué deux ou plusieurs coups au-dessus du par (double bogey).

LE SCRAMBLE – (Stableford) Le Scramble est une formule de jeu qui peut être jouée en équipe de deux joueurs. Au départ de chaque trou tous les joueurs de l'équipe jouent une balle, puis l'équipe choisit la balle qu'il estime être la meilleure. Elle est marquée et les joueurs jouent successivement leur propre balle de cet emplacement. L'équipe choisit à nouveau la meilleure balle et ainsi de suite jusqu'à ce que le trou soit terminé.

Ce principe de comptage permet à un joueur, dès qu'il a atteint le stade où il ne peut plus avoir de points, de relever sa balle. Ce principe de jeu permet que les trous "catastrophes" ne soient pas pris en compte et évite de ralentir la partie.

VOITURETTES DE GOLF

Leur utilisation par les joueurs, cadets ou capitaines, est interdite. Néanmoins et par exception, le comité peut autoriser le joueur titulaire d'un certificat médical portant la mention « buggy OUI » à jouer en voiturette.

EXCLUSION, RETRAIT

Toute association ou participant qui ne respectera pas le présent règlement ou autrui dans les compétitions sera exclue de façon définitive et son droit d'inscription ne lui sera pas restitué.

CADENCE DE JEU, COMMISSAIRE DE PARCOURS

Un Commissaire de parcours est chargé de surveiller les temps de jeu lors des rencontres. Des points de pénalité seront infligés pour jeu lent, en brut et en net, à l'ensemble des joueurs d'une partie qui accuse deux trous de retard sur la partie qui précède. En cas de fait de jeu sur le parcours, les équipes pourront faire appel au Commissaire de parcours qui pourra contacter le Délégué si nécessaire pour régler le litige.

Veuillez également respecter le temps de jeu lors des compétitions. Ce temps de jeu est défini par le golf récepteur en fonction du nombre de golfeurs et de la formule. En pratique, un premier coup de corne est donné pour le départ.

Attention : Au-delà 5H de jeu, un coup de corne sera donné et tous les joueurs devront arrêter leur partie et revenir au golf, aucune contestation sera prise en compte.

BOULES DE DEPART ET SERIES

MESSIEURS Jaune 1ère série 0 – 15.4 - Jaune 2ème série 15.5 – 36 DAMES
Rouge 1ère série 0 – 15.4 - Rouge 2ème série 15.5 – 36

Le règlement de la compétition UCUP prévaut sur l'ensemble des parcours. Les demandes de changement de boules de départs séniors, peut être acceptées sous réserve d'une demande soumise maximum 48H avant la compétition.

HORAIRES DE DEPART

L'heure du shotgun est communiquée aux responsables de sections et aux joueurs dès l'inscription des joueurs sur le site UGOLF (https://jouer.golf/ugolf-entreprise/).

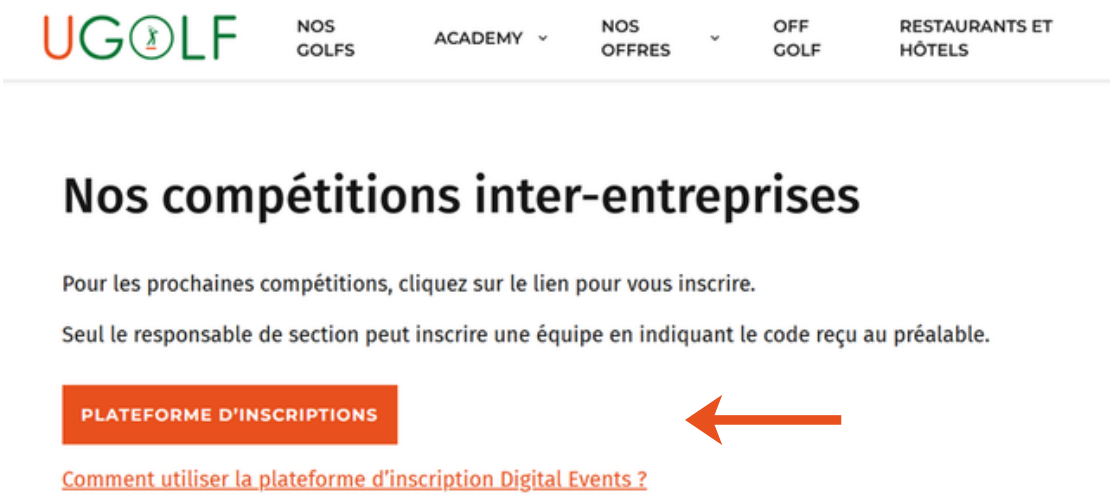
INSCRIPTIONS

Merci de fournir une adresse mail valide lors de l'inscription du joueur pour qu'il reçoive toutes les informations sur les compétitions. Les inscriptions des joueurs se feront via la plateforme « Digital Events » https://digitaleventsys.com/, (une newsletter contenant les informations de la compétition sera envoyée à chaque responsable de section avec le code permettant d'accéder aux inscriptions).

Seul le responsable de section est autorisé à inscrire les joueurs sur la plateforme. *
Modification possible de la composition des équipes jusqu'à 5 jours avant les compétitions, au-delà les demandes ne seront pas prises en compte.
* Toute inscription non effectuée par le responsable de section ne sera pas prise en compte.

DIGITAL EVENTS

POINT A SAVOIR : QU'EST-CE QUE DIGITAL EVENT ? COMMENT L'UTILISER ?
C'est une plateforme numérique disponible via ce lien : https://digitaleventsys.com/ où les responsables de sections inscrivent leurs équipes aux compétitions inter-entreprise. Une procédure d'utilisation est disponible sur notre site (voir flèche) :



ANNULATION

Avant la compétition : Il est possible d'annuler la participation d'un ou plusieurs joueurs sans pénalité jusqu'à deux jours avant la compétition.
Les 24h précédent la compétition : En cas d'annulation de moins de 24h avant la compétition, il faudra nous fournir un certificat médical ou le montant de la prestation sera du.
Le jour de la compétition : En cas d'absence ou d'abandon non justifié le jour de la compétition, il faudra nous fournir un certificat médical auquel cas le montant de la prestation sera dû.

RESTAURATION

La restauration est incluse dans une formule comprenant le droit de jeu (43 €) et le repas (28€) : celui-ci sera composé **d'un plat, d'un dessert et boisson (eau et vin)**. Cette formule est non dissociable. L'inscription d'un joueur entrainera automatiquement la réservation et la facturation de son repas, qu'il soit présent ou non lors de la restauration.

RESULTATS

A l'issue de chaque épreuve, nous récompensons à titre individuel sur chaque épreuve :

- 1er **NET** 1ère série
- 1er **NET** 2ème série
- Concours d'approche mixte

Nous récompensons sur chaque épreuve en double :
- Les deux premières équipes en Net.
- Concours mixte.

RAPPEL : si le (ou les) vainqueur(s) en NET 1ère et 2ème série n'est pas présent lors de la remise des prix, leur récompense sera conservée et remise à la personne concernée ou à son responsable de section. En ce qui concerne les concours d'approche et tirage au sort, en cas d'absence de la personne la récompense sera remise en jeu au tirage au sort.

Les résultats seront disponibles et mis à jour après chaque compétition sur le site UGOLF : http://jouer.golf/ugolf- entreprise/.

CLASSEMENT

Après chaque tour, les classements sont transmis aux joueurs et aux responsables de sections et mis à jour sur le site UGBG Entreprise.

Les trois meilleurs scores **NET + BRUT** des joueurs de chaque équipe sont retenus et sont additionnés. À la fin de chaque compétition, les scores des équipes seront convertis en points selon un barème, qui donnera à la fin de la saison un classement général par équipe. Un classement individuel fonctionnera sur le même principe jusqu'à la fin.

Classement par équipe lors des journées individuelles > Nous retenons les 3 meilleurs cartes en NET et BRUT de l'équipe par journée.

Classement individuel > Il y aura un classement Net 1ère série et un classement Net 2e série.

Classement lors des doubles > nous retenons les 2 meilleurs cartes en NET et en BRUT de l'équipe par journée.

Classement	Point équipe	Point individuel
1er	30	50
2ème	25	40
3ème	20	30
4ème	15	20
5ème	10	10
6ème et +	5	0

REGLEMENT GRANDE FINALE

Une remise des prix aura lieu lors de la finale le 02/03/2027 où seront alors récompensés sur l'ensemble des étapes :

❖ Les cinq meilleures équipes du classement général.
❖ Le 1er Net 1ère série et le 1er Net 2ème série.

Seules les 15 premières équipes du classement général pourront participer à cette grande finale.

Contact :

Oscar LEGENDRE

olegendre@ugolf.eu